

GRAND CONSEIL

Question Patrice Morand

2015-CE-98

Assainissement terrain Bultech / Decobul

DAEC

30.03.2015

Sur quelle base légale, l'Etat et la Confédération doivent-ils prendre à leur charge le coût de l'assainissement des terrains pollués par une entreprise ?

Combien coûtera aux collectivités (Confédération-Etat-Commune) cet assainissement ?

(Sig.) Patrice Morand, député